

## 1.9

### OUVERTURE ET SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT AU NIVEAU 3 OU 4

Il existe certaines situations de jeu où il est justifié au plan de la rentabilité d'annoncer des ouvertures faibles ou des surenchères d'ouverture à saut à un niveau supérieur à 2, donc au niveau 3 ou 4. L'intention *avouée* de ces ouvertures faibles et de ces surenchères à saut (ou *BARRAGES*) consiste à faire obstruction aux enchères des adversaires. Mais, en fait, tout comme pour l'ouverture faible au niveau 2 et la surenchère à saut au niveau 2, c'est l'intention "non avouée" qui demeure la préoccupation première. Un joueur moderne ne cherche plus à gagner en essayant de provoquer des erreurs chez l'adversaire même si c'est apparemment ce que clame ce genre de déclaration. Quelle est donc cette intention *non avouée*? C'est le désir de **TROUVER ET RÉUSSIR LE MEILLEUR CONTRAT POSSIBLE**. En bref, toutes les *MAINS FAIBLES* se ressemblent, la seule différence étant la longueur de l'atout.

Il est donc très logique d'appliquer les **mêmes principes** et d'y apposer les mêmes considérations. L'apprentissage en sera d'autant facilité tout en diminuant au maximum les risques de confusion et de surutilisation.

En effet, il n'est toujours pas question d'utiliser "en parallèle" un deuxième système de jeu, c'est-à-dire d'accorder une place quelconque au style défensif passif et *bluffeur* (lire : *stratégie basée sur la nuisance*).

Le bridge ressemble littéralement au poker lorsque ce style surgit au gré et au bon vouloir d'un des membres d'une équipe qui, à certains moments,

n'annonce pas avec des mains régulières et, à d'autres moments, s'enflamme avec des mains spectaculaires qui peuvent être faibles, régulières ou fortes.

Ce serait ILLOGIQUE de prétendre utiliser un système de langage rationnel et précis si on gardait *en réserve* un deuxième système pour *les situations spéciales*. Jouer un style tantôt offensif, tantôt défensif anéantirait toute possibilité de structurer un système global de communications parce qu'il y aurait retour à l'utilisation de l'intuition, pour ne pas dire de l'empirisme, dès l'apparition de situations de jeu un tant soit peu particulières. En plus, le style défensif est peu efficace et très ennuyeux à jouer.

#### **PRINCIPE 1.9:1 CRITÈRES DE CONTEXTE POUR UNE OUVERTURE FAIBLE STRICTE AU NIVEAU 3 OU 4**

**Il y a contexte STRICT pour une ouverture faible au niveau 3 ou 4 si :**

- **le partenaire n'a fait aucune déclaration (ce qui inclut *Passe*)**

et

- **l'adversaire N'a PAS ouvert les enchères.**

Lorsque ces deux conditions sont présentes SIMULTANÉMENT, le joueur doit posséder exactement les exigences suivantes afin de pouvoir faire une déclaration d'ouverture faible de niveau 3 ou 4.

#### **PRINCIPE 1.9:2 EXIGENCES POUR UNE OUVERTURE FAIBLE STRICTE AU NIVEAU 3 OU 4**

**Une ouverture faible au niveau 3 ou 4 dans un contexte strict affirme :**

- **une COULEUR SPÉCIFIÉE, ou équivalente, à *Trèfle*, *Carreau*, *Cœur* ou *Pique* dont la longueur est :**
  - **de 7 cartes pour le niveau 3,**
  - **de 8 cartes pour le niveau 4,**

- **un POINTAGE FAIBLE contenant entre 8 à 13 points (HL) sans jamais plus de 9 points d'honneur; avec 10 PH, il faut ouvrir au niveau 1;**
- **une distribution STRICTEMENT OFFENSIVE qui se définit par :**
  - **la possession de :**
    - **6 PH au minimum qui doivent être non perdants,**
    - **d'un singleton ou d'une chicane (rarement deux doubletons);**
  - **l'absence de possession :**
    - **d'un As, sauf celui de l'atout**
    - **de 4 cartes dans une couleur majeure en dehors de l'atout;**
- **respecter la RÈGLE 2-3-4.**

Tout comme pour l'ouverture faible de niveau 2, les ouvertures faibles, strictes ou non strictes, au niveau 3 ou 4 sont en fait des **DÉFENSES ACTIVES**, c'est-à-dire qu'**elles visent à remporter le contrat final** même si les adversaires possèdent la majorité des points d'Honneurs et que sa réussite n'est pas garantie.

Comme il est aussi possible que le répondant possède une main intéressante avec un très bon pointage, le déclarant d'une ouverture faible de tout niveau doit s'assurer de **NE PAS COMPROMETTRE LE POTENTIEL DE JEU** qu'il peut y avoir entre lui et son partenaire. D'où la nécessité de maintenir l'**interdiction** de telles ouvertures quand il y a contexte strict et que ses exigences ne peuvent pas être totalement rencontrées.

Quand vous n'êtes pas en position d'ouverture franche, donc quand votre partenaire a Passé ou que l'adversaire a ouvert avant vous, VOUS POUVEZ ALORS PASSER OUTRE AUX DEUX EXIGENCES STRICTES, soit l'absence d'As et d'une couleur majeure quatrième en dehors de l'atout.

**PRINCIPE 1.9:3 CRITÈRES DE CONTEXTE POUR UNE OUVERTURE FAIBLE NON STRICTE ET POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT AU NIVEAU 3 OU 4**

**Il y a contexte NON STRICT pour une ouverture faible et pour une surenchère d'ouverture à saut (barrage) au niveau 3 ou 4 si :**

**→ le partenaire a déclaré *Passé***

**ou**

**→ l'adversaire a ouvert les enchères.**

**(une seule de ces deux conditions est nécessaire même si les deux conditions sont possibles simultanément).**

Si les adversaires ont ouvert les enchères, il doit y avoir une ÉVIDENCE DE SAUT D'ENCHÈRES pour faire la distinction entre l'annonce d'une main faible ou l'annonce d'une main Standard décrite par une surenchère d'ouverture sans saut au niveau 3 ou même 4.

**PRINCIPE 1.9:4 EXIGENCES POUR UNE OUVERTURE FAIBLE NON STRICTE ET POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT AU NIVEAU 3 OU 4.**

**Une ouverture faible au niveau 3 ou 4 dans un contexte non strict ou une surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4 affirme :**

- **une COULEUR SPÉCIFIÉE, ou équivalente, à *Trèfle, Carreau, Cœur* ou *Pique* dont la longueur est :**
  - **de 7 cartes pour le niveau 3,**
  - **de 8 cartes pour le niveau 4,**
  
- **un POINTAGE FAIBLE contenant entre 8 à 13 points (HL) sans jamais plus de 9 points d'honneur; avec 10 PH, il faut ouvrir au niveau 1;**

- **une distribution OFFENSIVE qui se définit par la possession de :**
  - **6 PH au minimum qui doivent être non perdants,**
  - **d'un singleton ou d'une chicane (rarement deux doubletons);**
- **respecter la RÈGLE 2-3-4.**

Permettez-moi de répéter l'avertissement suivant. Il ne faut pas commettre l'erreur qui est très fréquente chez les joueurs intuitifs et qui consiste à déclarer une ouverture faible ou une surenchère à saut à un niveau 3 ou 4 avec des mains **dépassant les exigences requises** QUAND IL Y A PRÉSENCE D'UNE TRÈS LONGUE SUITE. Même si le dépassement est **minime**, cela demeure une erreur technique non négligeable et plus coûteuse qu'il ne le paraît. À ces niveaux, 3 et 4, il est encore PLUS À PROPOS DE RESPECTER LA LOGIQUE INTRINSÈQUE des ouvertures faibles et des barrages qui est **L'ABSENCE DE POTENTIEL DÉFENSIF**. La définition du potentiel défensif d'une main, comme déjà mentionnée, est la **CAPACITÉ DE GAGNER DES LEVÉES EN L'ABSENCE OU INEFFICACITÉ DE L'ATOUT CHEZ L'ADVERSAIRE**.

En d'autres mots, l'utilisation de telles enchères affirme deux choses. D'abord que la main est **trop faible** POUR ÊTRE DÉCRITE DE MANIÈRE STANDARD par une ouverture à la couleur au niveau 1 ou par une surenchère d'ouverture sans saut. Et, qu'elle ne possède pas suffisamment de points d'Honneur POUR ESPÉRER LUTTER EFFICACEMENT (potentiel défensif faible) contre les adversaires s'ils devaient décider de la nature du contrat. En effet, la majorité des 6 à 9 points se situant dans la longue suite fait en sorte que les adversaires vont sûrement couper cette couleur détruisant ainsi sa valeur au plan défensif. Ainsi, le principe suivant qui en découle.

**PRINCIPE 1.9:5 L'ANNONCE DES LONGUES SUITES  
AVEC 13 POINTS OU PLUS**

**Aussitôt qu'une main renferme 10 points d'honneurs et une suite d'au moins sept cartes qui peut être anonyme, spécifiée ou équivalente, il faut toujours OUVRIR AU NIVEAU 1 ou faire une SURENCHÈRE D'OUVERTURE SANS SAUT, ou annoncer spécifiquement une OUVERTURE FORTE si le pointage le permet.**

Pour être plus concis, disons qu'il est permis d'annoncer **au niveau 4** si la main possède réellement un couleur huitième spécifiée et 9 PH ou huitième équivalente et 8 PH même si cela donne un total de 13 points. Dans TOUS les autres cas où une main atteint le **minimum requis** de 13 points, il faut annoncer de façon **Standard**, soit une ouverture à la couleur au niveau 1 ou une surenchère d'ouverture sans saut.

La raison de cette exception vient du fait qu'il ne sert pas à grand chose de faire une ouverture faible ou un barrage à un niveau inférieur à 4 avec une main contenant exactement 13 points. En effet, lorsqu'il y a déclaration d'une main faible au niveau 2 ou au niveau 3 (en ouverture ou en surenchère d'ouverture), la manche n'est pas généralement déclarée comme telle dans la suite des enchères. Donc conclure un contrat partiel en contre-attaque risque moins de faire perdre des bonus de manche ou de chelem. Par contre, lorsqu'il y a **EXACTEMENT 13 POINTS ET UNE COULEUR HUITIÈME SPÉCIFIÉE OU SON ÉQUIVALENCE**, il vaut la peine de déclarer SYSTÉMATIQUEMENT AU NIVEAU 4, en particulier pour les majeures, car la manche est, de ce fait, gagée et raisonnablement réalisable.

Cependant, il faut stopper là ce raisonnement car, avec 13 points, ou plus, et une COULEUR AUTRE QUE HUITIÈME SPÉCIFIÉE OU ÉQUIVALENTE, il ne faut **JAMAIS** faire d'ouverture faible ou de barrage pour éviter de perdre des chelems, ou des manches en mineure.

Supposons un instant le cas particulier d'une couleur huitième avec un seul GH (couleur septième équivalente, donc il y a 4 PL) et 9 PH. En accord avec ce qui vient d'être énoncé, il faut ouvrir les enchères au niveau 1 ou faire une surenchère d'ouverture sans saut car cette main **N'EST PAS FAIBLE ET N'EST PAS UNE COULEUR HUITIÈME SPÉCIFIÉE**. Cela fait effectivement très amateur de déclarer une ouverture faible ou une surenchère d'ouverture au niveau 3 ou, pire, au niveau 4, avec une suite trouée de sept cartes ayant à la fois un potentiel offensif et défensif.

En accord avec la logique et les principes des mains faibles, il faut **PRIORISER** l'ouverture ou la surenchère d'ouverture **faibles** quand le total des points **NE DÉPASSE PAS 12 POINTS ET QU'IL Y A AU MOINS UNE COULEUR SIXIÈME SPÉCIFIÉE, OU SON ÉQUIVALENCE**.

### *1.9 Ouverture et surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4*

---

Ainsi quand le pointage atteint 12 HL, il est permis d'ouvrir faiblement, ou faire un barrage, par rapport à l'option, tout aussi plausible, d'ouvrir au niveau 1 (Standard), ou de faire une surenchère d'ouverture sans saut (Standard).

**Cependant, il faut ouvrir de façon STANDARD** si la situation exige une OUVERTURE STRICTE et que ces conditions ne peuvent être respectés ou qu'il n'y a PAS D'ÉVIDENCE DE SAUT possible malgré que les exigences ne sont pas strictes.

Par exemple, si une main possède 8 PH (et non 9 PH) et une couleur septième équivalente (donc huit cartes, pour un total de 12 HL), il est préférable dans ce cas de déclarer une ouverture **FAIBLE** au niveau **3** ou une surenchère d'ouverture à **SAUT** au niveau **3**; cependant, si le contexte exige une ouverture stricte et que la main ne rencontre pas ces conditions, il faut alors opter pour une ouverture régulière, soit **AU NIVEAU 1 À LA COULEUR**.

#### **PRINCIPE 1.9:6 L'ANNONCE DES LONGUES SUITES AVEC 12 POINTS**

**Quand le pointage total atteint 12 points en présence d'une couleur spécifiée d'au moins six cartes, ou une couleur équivalente d'au moins sept cartes, il est préférable d'annoncer au premier tour une **MAIN FAIBLE** au niveau autorisé.**

**MAIS, s'il y a contexte d'OUVERTURE STRICTE et que les exigences strictes ne peuvent être remplies, il est possible et obligatoire d'annoncer au premier tour une ouverture à la couleur au niveau 1 (Standard). De même, s'il y a CONTEXTE NON STRICT et qu'il n'est pas possible de faire un saut d'enchères, il est possible et obligatoire d'annoncer une surenchère d'ouverture sans saut (Standard).**

En présence d'une longue suite dont la valeur n'atteint pas la limite pour une ouverture *Standard* à la couleur au niveau 1 ou une surenchère d'ouverture *Standard* sans saut (12 points et une couleur spécifiée d'au moins cinq cartes), les options sont un peu différentes. Ces mains peuvent être classées en deux groupes, celles de **10-11 points** où il est possible de redéclarer une surenchère d'ouverture au deuxième tour, et celles de **8-9 points** qui doivent être Passées au second tour quand il n'a pas été possible de les déclarer au premier tour.

#### PRINCIPE 1.9:7 L'ANNONCE DES LONGUES SUITES AVEC 10-11 POINTS

**Quand le pointage total atteint 10 ou 11 points en présence d'une couleur spécifiée d'au moins six cartes, ou une couleur équivalente d'au moins sept cartes, il faut annoncer une MAIN FAIBLE au premier tour au niveau permis en déclarant une ouverture faible ou une surenchère d'ouverture à saut.**

**Mais, s'il y a un contexte d'ouverture stricte et que les exigences ne peuvent être remplies OU qu'il ne peut y avoir de saut d'enchères, il faut alors *PASSER au premier tour* et déclarer au tour suivant une SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR À LA COULEUR AU NIVEAU 2 OU PLUS *selon le contexte dans lequel l'enchère Passe a été déclarée au premier tour et de la longueur de la suite.***

En effet, s'il y a eu un *Passe d'emblée* et qu'il y a évidence de saut en annonçant au niveau 2, cela est **suffisant** pour décrire une main de 10-11 points **fortement offensive**. Cependant lorsqu'il y a un *Passe après ouverture adverse*, une surenchère d'ouverture au niveau 2 sans saut ou avec saut possède la même signification soit une main de 10-11 points avec une suite au moins cinquième spécifiée qui est au moins **offensive**; il faut donc faire un saut d'enchères au niveau **3** si l'on veut décrire une main de 10-11 points fortement offensive à condition de détenir au moins une COULEUR SEPTIÈME SPÉCIFIÉE AVEC UNE CHICANE OU DEUX SINGLETONS.

**PRINCIPE 1.9:8 L'ANNONCE DES LONGUES SUITES AVEC 8-9 POINTS**

**Quand le pointage total atteint 8 ou 9 points en présence d'une couleur spécifiée d'au moins six cartes, ou une couleur équivalente d'au moins sept cartes, il est possible d'annoncer ces mains faibles au premier tour par une ouverture faible ou une surenchère d'ouverture à saut.**

**Mais, s'il y a contexte d'ouverture stricte et que les exigences ne peuvent être remplies ou qu'il ne peut y avoir de saut d'enchères, il faut PASSER au premier tour. Comme il n'est alors généralement plus permis d'annoncer ces mains au deuxième tour à cause du pointage trop faible, la main est donc TOTALEMENT DISQUALIFIÉE à moins que le partenaire fasse lui-même une surenchère d'ouverture à laquelle il est alors possible de répondre, bien entendu.**

Ces principes doivent être rigoureusement suivis même si le succès ne peut être garanti à cent pour cent car les éventualités sont tellement nombreuses au bridge qu'il faut considérer atteindre le succès quand la "moyenne au bâton" surpasse la moyenne générale.

Tous les Principes concernant les différentes possibilités qui peuvent survenir lors de la PREMIÈRE ENCHÈRE avec des **longues suites spécifiées** ou **équivalentes** en fonction de différents POINTAGES sont synthétisés dans les deux **Tableaux** suivants.

**N. B.** Voici la signification des *astérisques* utilisées dans ces deux **Tableaux**.

- \* S'il y a CONTEXTE STRICT et que les exigences ne peuvent pas être remplies ou s'il ne peut y avoir un saut d'enchères évident, il faut ouvrir au **premier tour** au niveau 1 ou faire une surenchère d'ouverture sans saut.
- \*\* S'il y a CONTEXTE STRICT et que les exigences ne peuvent être remplies ou qu'il ne peut y avoir d'évidence de saut d'enchères suite à l'ouverture adverse, il est possible de déclarer cette main **au deuxième tour** sans saut ou avec saut.
- \*\*\* Les mains ayant un pointage total inférieur à 9 points **ne peuvent pas** habituellement être **annoncées** au deuxième tour.

**TABLEAU 1.9:9 OUVERTURE ET SURENCHÈRE D'OUVERTURE AVEC UNE COULEUR SPÉCIFIÉE SIXIÈME OU PLUS**

COULEUR SPÉCIFIÉE	Pointage total (PH + PL)	Ouverture au niveau 1 ou surenchère SANS SAUT (premier tour)	Ouverture faible ou surenchère à SAUT (premier tour)
6 <sup>ième</sup>	10 + 2	Non/Oui	2*
7 <sup>ième</sup>	10 + 3	Oui	Non
8 <sup>ième</sup>	10 + 4	Oui	Non
6 <sup>ième</sup>	9 + 2	Non	2**
7 <sup>ième</sup>	9 + 3	Non/Oui	3*
8 <sup>ième</sup>	9 + 4	Non/Oui	4*
6 <sup>ième</sup>	8 + 2	Non	2**
7 <sup>ième</sup>	8 + 3	Non	3**
8 <sup>ième</sup>	8 + 4	Non/Oui	4*
6 <sup>ième</sup>	7 + 2	Non	2***
7 <sup>ième</sup>	7 + 3	Non	3**
8 <sup>ième</sup>	7 + 4	Non	4**
6 <sup>ième</sup>	6 + 2	Non	2***
7 <sup>ième</sup>	6 + 3	Non	3***
8 <sup>ième</sup>	6 + 4	Non	4**

N. B. La signification des *astérisques* est détaillée à la page précédente.

1.9 Ouverture et surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4

**TABLEAU 1.9:10 OUVERTURE ET SURENCHÈRE D'OUVERTURE AVEC UNE COULEUR SIXIÈME ÉQUIVALENTE OU PLUS**

<b>COULEUR ÉQUIVALENTE</b>	<b>Pointage total (PH + PL)</b>	<b>Ouverture au niveau 1 ou surenchère SANS SAUT (premier tour)</b>	<b>Ouverture faible ou surenchère à SAUT (premier tour)</b>
6 <sup>ième</sup>	10 + 3	Oui	Non
7 <sup>ième</sup>	10 + 4	Oui	Non
8 <sup>ième</sup>	10 + 5	Oui	Non
6 <sup>ième</sup>	9 + 3	Non/Oui	2*
7 <sup>ième</sup>	9 + 4	Oui	Non
8 <sup>ième</sup>	9 + 5	Oui	Non
6 <sup>ième</sup>	8 + 3	Non	2**
7 <sup>ième</sup>	8 + 4	Non	3*
8 <sup>ième</sup>	8 + 5	Non/Oui	4*
6 <sup>ième</sup>	7 + 3	Non	2**
7 <sup>ième</sup>	7 + 4	Non	3**
8 <sup>ième</sup>	7 + 5	Non/Oui	4*
6 <sup>ième</sup>	6 + 3	Non	2***
7 <sup>ième</sup>	6 + 4	Non	3**
8 <sup>ième</sup>	6 + 5	Non	4 **

**N. B.** Comme il s'agit de COULEURS ÉQUIVALENTES; il ne faut pas oublier qu'il y a alors **un point de longueur supplémentaire** par rapport la COULEUR SPÉCIFIÉE CORRESPONDANTE.

## 1.9.1 LA RÈGLE 2-3-4

### 1.9.1.1 LA DÉFINITION

Cette règle assez bien connue existe en plusieurs versions ayant, par ailleurs, toutes le même objectif. Je vous propose la version complète en y précisant une méthode d'évaluation *améliorée*.

#### PRINCIPE 1.9.1:1 DÉFINITION DE LA RÈGLE 2-3-4

**Cette règle consiste à compter ses LEVÉES GAGNANTES et ajouter un nombre de 2, 3 ou 4 LEVÉES PROBABLES selon le degré de vulnérabilité.**

Est-il bien nécessaire de connaître cette règle ? La réponse est affirmative si vous aspirez à jouer au bridge avec un système de communication un tant soit peu méthodique. CETTE RÈGLE VISE À METTRE FIN, une fois pour toutes, à l'ÉVALUATION SUBJECTIVE des mains "spectaculaires".

Ainsi, vous ne devriez plus être laissé pour compte sans raisons valables lorsque vous jouez avec un partenaire qui aime prendre des risques en prétextant que l'obstruction causée aux adversaires compense les conséquences négatives de ce style *tout feu tout flamme*. L'usage intempestif des ouvertures faibles et des barrages n'est ni plus ni moins qu'un style de jeu ressemblant au poker plutôt qu'une défensive active axée sur la contre-offensive.

Par contre, lorsque ces enchères sont employées rationnellement, elles deviennent de véritables ARMES OFFENSIVES dont le but est de réussir un contrat rentable en prenant de vitesse des adversaires qui semblent avoir l'avantage du pointage.

La règle 2-3-4 cristallise donc ce type d'enchères en une véritable stratégie de contre-attaque consistant à NE PAS ATTENDRE PASSIVEMENT LORSQUE LES ARMES DÉFENSIVES (LES POINTS D'HONNEURS) SONT TROP FAIBLES "POUR SUBIR UN ASSAUT" mais qu'il y a la présence d'**autres armes suffisamment dynamiques** pour réussir une marque supérieure à la moyenne des autres "tables".

### PRINCIPE 1.9.1:2 LES MAINS OÙ S'APPLIQUE LA RÈGLE 2-3-4

**Cette règle doit s'appliquer :**

- à TOUTES LES MAINS refermant **moins de 13 points** et une suite au moins **sixième spécifiée** ou équivalente,
- aux mains renfermant UNE SUITE HUITIÈME SPÉCIFIÉE OU ÉQUIVALENTE et **tout juste 13 POINTS**.

Évidemment, si la règle 2-3-4 interdit de déclarer au **niveau 4** des mains de **13 points** ayant une suite huitième spécifiée ou équivalente, ces dernières doivent alors être annoncées de façon STANDARD, c'est-à-dire par une ouverture au niveau 1 à la couleur ou par une surenchère d'ouverture sans saut. Il serait désastreux de se “rabattre” sur une ouverture faible au niveau 3, ou un barrage au niveau 3, avec une main valant 13 points contenant un long atout qui, de plus, est probablement troué.

#### 1.9.1.2 COMMENT APPLIQUER ET COMPRENDRE LA RÈGLE 2-3-4

Il faut raisonner par étapes pour appliquer correctement cette règle servant à établir le bien-fondé de toute ouverture faible et barrage de niveau 3 ou 4, et aussi de niveau 2. Appliquer cette règle correspond à faire une analyse objective et méthodique permettant d'arrêter une décision précise et rentable pour toutes les mains “litigieuses”.

Cette analyse se fait en trois étapes logiques.

**Premièrement :** Comptez vos LEVÉES GAGNANTES en atout et dans les autres couleurs.

Il y a différentes méthodes pour compter ses LEVÉES GAGNANTES EN ATOUT, la plus simple et la plus précise est la suivante. Placez les cartes d'atout bien en ordre et regardez séparément les quatre plus hautes cartes et comptez le nombre de **vrais Honneurs** qui s'y trouvent (As, Roi, Dame et Valet) puis additionnez le nombre de **cartes restantes** de l'atout.

Par exemple, si vous avez trois vrais Honneurs sur quatre et que vous aviez sept cartes d'atout, vous avez six levées gagnantes en atout.

Ensuite, additionnez comme suit les autres LEVÉES GAGNANTES DANS LES AUTRES COULEURS :

- As (permis d'en posséder si le contexte est non strict) = **1**
- Roi et Dame = **1**
- Roi avec Valet et 10, ou avec trois cartes intermédiaires = **1**
- Dame avec Valet et 10, ou avec trois cartes intermédiaires = **1**
- Roi avec une carte valable, ou avec deux faibles cartes = **1/2**
- Dame avec deux cartes valables, ou trois faibles cartes = **1/2**

**Deuxièmement** : Ajoutez les LEVÉES PROBABLES selon le degré de la vulnérabilité.

Il y a trois possibilités ou degrés de vulnérabilité. Une équipe donnée peut être soit :

- en **désavantage** de vulnérabilité, il faut alors compter **2** LEVÉES;
- à vulnérabilité **égale**, il faut alors compter **3** LEVÉES;
- en **avantage** de vulnérabilité, il faut alors compter **4** LEVÉES.

**Troisièmement** et finalement : Établir le NIVEAU PERMIS de l'enchère en soustrayant le Livre, soit SIX LEVÉES.

Par exemple, si vous avez compté 4 levées gagnantes d'atout et 1 levée gagnante dans une autre couleur et avez ajouté 3 levées probables pour un total de 8 levées, il faut soustraire le Livre, donc 6 levées, pour un résultat final de 2, ce qui constitue le *niveau maximal acceptable* pour la main faible en question.

C'est une discipline facile à développer et obligatoire pour toutes vos enchères d'ouverture ou de barrage qui vous évitera de désastreux contrats, surtout si les opposants en profite pour exercer un Contre de pénalité.



Pour bien comprendre le rationnel de la règle 2-3-4, regardons succinctement à quoi peut ressembler avoir un “*MAXIMUM DE CHANCE*”.

Beaucoup de joueurs pensent que la possession de 13 cartes dans une même couleur, en particulier à l'atout, dans un même équipe donnera 13 levées, *c'est dangereusement faux!* Prenons par exemple la main **Ex. 1.9:1**. Même si le partenaire possédait les 5 autres cartes à Cœur, cela ne pourrait que procurer 8 levées sûres. Ce n'est pas le but de ce Livre mais vous devez comprendre un principe servant habituellement au “jeu de la main” qui affirme qu'on ne peut réussir plus de levées à Sans-Atout dans une couleur que le nombre de cartes de la main la plus longue. Ainsi, si on applique ce principe à l'atout : « On ne peut réussir plus de levées à l'atout que le nombre de cartes de la main la plus longue à moins de réussir à couper une levée adverse avec la main courte ».

Autrement dit, “*la chance a ses limites*”. Même si tout concorde bien, cela ne garantit pas automatiquement (loin de là) les treize levées.

Considérons maintenant les probabilités opposées, soit “*NE PAS AVOIR LA CHANCE DE SON CÔTÉ*”.

Prenons encore le même exemple et imaginons un instant que l'adversaire de gauche possède le Roi, le Valet et une ou deux autres petites cartes d'atout. À partage égal des points d'Honneurs, les chances pour l'équipe offensive de réussir un contrat de niveau 2 sont à la limite parce que l'atout procurera au plus six levées, aucune impasse ne pouvant être réussie. En conclusion, la “*malchance*” ne veut donc **PAS DIRE QUE TOUTES LES LEVÉES VONT ÊTRE PERDUES**.

Bref, cette démonstration *par les extrêmes* vise à démontrer qu'il est possible de “prédire” un écart moyen de probabilités de levées pour une situation donnée de jeu. C'est-à-dire qu'il y a un nombre de **LEVÉES PRÉVISIBLES *quelque soit le facteur chance***. Cet écart, entre le minimum et le maximum de levées, est seulement de quelques levées d'où la nécessité d'évaluer précisément ces mains. Attention, ceci est possible seulement si la situation de jeu est au départ **bien définie, bien objectivée**, sinon l'ÉCART sera beaucoup trop grand et rendra toute prédiction aléatoire.

Cette *dynamique du hasard* fonctionne particulièrement bien avec les MAINS FAIBLES AYANT UN LONG ATOUT. Et la règle 2-3-4 en est l'**équation** qui permet de calculer rapidement le contrat le plus rentable. On peut ainsi comprendre et résumer sa raison d'être de la manière suivante.

#### **PRINCIPE 1.9.1:3 BUT DE LA RÈGLE 2-3-4**

**La règle 2-3-4 vise à PONDÉRER les ouvertures faibles et les barrages en ajustant leur potentiel en fonction du rendement et du risque.**

### **1.9.2 LA SÉLECTION DES RÈGLES ET DES CONVENTIONS DE BRIDGE**

Si je vous ai présenté le thème des ouvertures faibles et des barrages (surenchères d'ouverture à saut) très tôt dans l'apprentissage du bridge, c'est parce qu'il illustre bien la nécessité, pendant les communications, de rechercher les MEILLEURS CONTRATS possibles en réduisant AU MINIMUM LES RISQUES de mauvais résultats. Il devient alors possible, malgré le fait que le hasard peut amener à l'occasion certains échecs dus à la précision relative des enchères, de se démarquer de la moyenne.

Ainsi, pour obtenir un très bon rapport "**bénéfices/risques**", il est impératif d'OPTIMISER LES COMMUNICATIONS par les enchères, c'est-à-dire, décrire les mains que l'on possède à la fois avec la meilleure précision possible (la QUALITÉ) et le plus souvent possible (la QUANTITÉ) tout en ÉVITANT D'ÉLEVER indûment le niveau des enchères pour minimiser les risques d'obtenir des marques inférieures à la moyenne.

Ce dilemme consistant à DIRE BEAUCOUP DANS PEU D'ESPACE pour maximiser la rentabilité est l'essence même de l'art du bridge. *Heureusement, ce dilemme ne peut être que partiellement résolu* et encore, cela exige une grande part d'efforts. C'est ce qui conserve au bridge un intérêt sans cesse renouvelé. C'est l'optimisation du langage des enchères (les 38 mots) qui parvient à réduire ce dilemme et augmenter ainsi les chances de réussite. À quoi correspond cette optimisation du langage des enchères ? C'est la SÉLECTION DES CONVENTIONS ET

RÈGLES DE BRIDGE; en d'autres termes, c'est l'établissement d'une structure permettant de créer un système logique et global des enchères.

Par conséquent, il serait dérisoire d'entrer dans toute polémique généralisante pour statuer qu'elle est la meilleure déclaration ou la meilleure convention dans telle ou telle situation d'enchères. Une convention ou une règle peut être efficace dans un système donné et beaucoup moins dans un autre. L'important est de créer un **système de communication EFFICACE et CONVIVIAL** qui s'appuie seulement sur les règles et les conventions appropriées.

Il est donc carrément naïf de penser que plus on apprend de conventions et de règles, meilleure sera la technique et meilleur sera le système. Une approche non sélective consistant à cumuler sans discriminations le plus grand nombre de conventions possibles cause fatalement des incompatibilités ou du chevauchement entre certaines conventions sans parvenir pour autant à produire une couverture complète des différentes catégories d'enchères. Immanquablement, il s'ensuit la création de nombreuses règles d'exceptions ce qui ne fait qu'amplifier la confusion et la lourdeur du système et, finalement, la précision et l'efficacité sont réduites au minimum.

La meilleure pédagogie pour parvenir à *DIRE BEAUCOUP DANS PEU D'ESPACE* afin de réussir de bonnes marques consiste, selon moi, à enseigner **LES BONS "CHOIX" DÈS LE DÉBUT DE L'APPRENTISSAGE** parmi les différentes significations que l'on peut attribuer aux "symboles", ou contexte d'enchères.

#### **PRINCIPE 1.9.2:1 BUT DE LA SÉLECTION DES RÈGLES ET CONVENTIONS**

**CRÉER UN LANGUAGE EFFICACE, c'est-à-dire un ensemble de symboles (CONTEXTES D'ENCHÈRES) dont les significations spécifiques peuvent s'emboîter logiquement pour donner une signification complexe permettant ainsi de décrire précisément le plus grand nombre possible de situations d'enchères sans jamais perdre de vue le rendement (calcul de la marque à court et à long terme basé sur l'*EFFICACITÉ* et la *FRÉQUENCE* d'une enchère) ainsi que la convivialité (facilité de compréhension, de mémorisation et d'utilisation des règles et principes).**

Dans ce Livre, je vous propose une sélection personnelle axée sur ces objectifs. J'ai dû faire des choix parmi l'ensemble des enchères naturelles et conventionnelles existantes pour des raisons d'efficacité ou pour éviter la redondance. Certaines conventions ont dû subir des modifications pour les rendre compatibles avec les autres tout en devenant plus efficaces. Finalement, il a fallu créer de nouvelles règles et conventions. Ces "ajustements" sont nécessaires d'un part pour boucher les "trous" et, ainsi, ÉVITER LES EXCEPTIONS, et, d'autre part, pour permettre d'appliquer toujours la même logique et FACILITER ainsi l'apprentissage du bridge compétitif.

Autrement dit, il est impensable de bien jouer au bridge sans faire une SÉLECTION parmi les différentes conventions et règles. L'idée directrice pour établir cette sélection est de créer un véritable système global de langage par les enchères qui soit efficace dans le plus grand nombre de circonstances possibles et qui permet aux joueurs, par sa logique, de pouvoir réfléchir et jouer sans contrainte étouffante.

Il n'est pas dans les objectifs de ce volume de provoquer des débats ou des polémiques de salon. Donc je ne perdrai pas de temps à essayer de justifier les choix proposés sauf si c'est pour aider la compréhension.

### 1.9.3 LE « 3 SA FAIBLE »

En accord avec ce qui vient d'être mentionné au sujet de la sélection des règles et des conventions, je me dois de vous faire apprendre une convention intéressante qui complète l'arsenal des contre-attaques. Il s'agit de l'enchère **3 SA FAIBLE** qui regroupe l'**OUVERTURE FAIBLE À 3 SA** et la **SURENCHÈRE D'OUVERTURE FAIBLE À 3 SA** (OU BARRAGE À 3 SA).

Ce qui est original avec cette convention c'est qu'elle partage son contexte avec la convention Standard, l'**OUVERTURE FORTE À 3 SA**. J'ai scindé ce contexte d'enchères parce que les deux conventions sont relativement peu fréquentes et que cette subdivision n'empêche généralement pas l'occurrence de l'une ou l'autre convention; ainsi, on obtient "*DEUX DESCRIPTIONS D'ENCHÈRES POUR LE PRIX D'UNE*" !

En effet, l'ouverture forte à 3 SA décrit une situation précise et valable qui, tout en étant assez rare, ne demande pas un système de réponse très élaboré. Cela mérite donc que l'on conserve cette convention. Mais comme il est difficile de faire mieux que les autres quand cette situation se présente, il faut admettre que cela donne peu de chances d'obtenir des marques supérieures à la moyenne.

Alors, logiquement, il devient très intéressant de limiter le contexte de cette convention AUX SITUATIONS LES PLUS FRÉQUENTES pour associer à la portion de ce contexte ainsi *libérée*, c'est-à-dire non utilisée, une autre convention qui peut permettre d'obtenir des BONUS DE MANCHE ET DES CHELEMS là où la plupart des joueurs ne détecteront qu'un contrat partiel en mineure.

Donc, il est de mise de limiter cette règle Standard uniquement à la situation où le partenaire a déclaré *Passe* et les opposants n'ont pas ouvert les enchères. En effet, si le hasard fait en sorte que vous possédez les exigences pour une ouverture forte à 3 SA et que le contexte n'est pas approprié, rien n'est perdu car il suffit de déclarer la convention 2 TRÈFLES FORT qui, lorsque le système de réponse que je vous propose y est associé, gère très efficacement cette situation de jeu.

L'ESPACE ainsi libéré sera utilisé pour la convention 3 SA faible qui consiste à décrire une MAIN FAIBLE mais *particulière* en MINEURE.

Cette convention d'ouverture offre un potentiel de rendement très intéressant. En effet, lorsque le partenaire possède quelques Honneurs et au moins une carte de retour, il en résulte généralement un contrat de MANCHE, à Sans-Atout ou en couleur mineure et occasionnellement des CHELEMS au lieu d'un contrat partiel de niveau 3 ou 4 en couleur mineure.

### **PRINCIPE 1.9.3:1 CRITÈRES DE CONTEXTE D'UNE OUVERTURE FAIBLE À 3 SA**

**Il y a contexte d'ouverture faible à 3 SA (ou ouverture à 3 SA faible) quand LE PARTENAIRE N'A PAS ENCORE EU LE DROIT DE PAROLE et AUCUN ADVERSAIRE N'A OUVERT les enchères.**

## 1.9 Ouverture et surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4

Ce contexte se résume uniquement à deux situations d'enchères possibles.

### **1.9.3.1 OUVERTURE 3 SA FAIBLE LORSQUE LES ADVERSAIRES ET LE PARTENAIRE N'ONT PAS ENCORE DÉCLARÉ**

<b>Ex.1.9.3:1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>a)</b>	<b>3 SA</b>	...	...	...

C'est la situation la plus simple; il n'y a évidemment qu'UNE SEULE SITUATION d'enchères possible.

### **1.9.3.2 OUVERTURE À 3 SA FAIBLE LORSQU'UN SEUL ADVERSAIRE A DÉCLARÉ PASSE ET LE PARTENAIRE N'A PAS ENCORE ANNONCÉ**

<b>Ex. 1.9.3:1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>b)</b>	Passé	<b>3 SA</b>	...	...

Cette situation est une très légère variante de la précédente, ces deux situations d'ouverture d'enchères ont le point commun que **LE PARTENAIRE N'A PAS ENCORE DÉCLARÉ** quoi que ce soit. Cette variante correspond à une situation d'enchères **UNIQUE** comme dans le cas précédent.

**PRINCIPE 1.9.3:2 CRITÈRES DE CONTEXTE POUR LA SURENCHÈRE D'OUVERTURE FAIBLE À 3 SA**

**La surenchère d'ouverture faible à 3 SA (ou surenchère d'ouverture à 3 SA faible) doit toujours survenir :**

- **au PREMIER TOUR des enchères,**
- **après ouverture à LA COULEUR des enchères par les opposants,**
- **le partenaire peut donc avoir Passé, avant ou après l'ouverture adverse.**

**COROLLAIRE #1: Il ne peut pas y avoir de *surenchère d'ouverture FORTE* à 3 SA parce que le contexte de SURENCHÈRE D'OUVERTURE À 3 SA est réservé pour décrire un 3 SA FAIBLE.**

**COROLLAIRE #2: La surenchère d'ouverture faible à 3 SA présente normalement un saut d'enchères SAUF si son annonce est faite après une ouverture faible (à la couleur) AU NIVEAU 3 ou après un fit en mineure AU NIVEAU 3.**

En résumé, si le partenaire ouvre les enchères, on se retrouve dans la situation de RÉPONDANT et il n'est pas plus question de contexte d'ouverture ou de surenchère d'ouverture. Mais, si le partenaire *Passe* et que l'équipe adverse a seulement déclaré *Passe*, une déclaration d'ouverture à 3 SA décrit alors une MAIN FORTE (moyen mnémotechnique : **3 SA FORT = Passe-Passe** ou *Passe-Passe-Passe*).

Donc, toutes les situations où IL N'Y A PAS UNIQUEMENT DEUX OU TROIS ENCHÈRES «*PASSE*» AVANT LA DÉCLARATION 3 SA correspondent à une MAIN FAIBLE.

Cette répartition des contextes pour l'enchère d'ouverture et de surenchère d'ouverture à 3 SA est très simple et possède peu d'inconvénients. En effet, après qu'il y a eu ouverture par les opposants, il est très PEU PROBABLE que l'on puisse posséder une main forte et, si c'est le cas, il suffit de déclarer un Contre d'appel ou d'annoncer éventuellement une surenchère d'ouverture (*réouverture*) à Sans-Atout au niveau le plus économique (cela est explicité au point 1.11.2).

### *1.9 Ouverture et surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4*

---

Le rationnel pour attribuer spécifiquement la signification d'une main faible (au lieu d'une main forte) au contexte d'une surenchère d'ouverture à 3 SA est le suivant :

**IL EST PLUS RENTABLE D'UTILISER UNE ENCHÈRE COMPÉTITIVE (À PUISSANCE OFFENSIVE) QU'UNE ENCHÈRE STANDARD (OÙ LA PUISSANCE EST À LA FOIS DÉFENSIVE ET OFFENSIVE) APRÈS UNE OUVERTURE ADVERSE QUI OBLIGE À DÉCLARER À UN NIVEAU ÉLEVÉ.**

C'est donc une question de gros bons sens qui fait que la déclaration d'ouverture forte à 3 SA est “restreinte” au contexte où le partenaire a annoncé *Passé en entrée de jeu* ET que *les adversaires ont seulement Passé* (donc, ils n'ont pas ouvert les enchères).

Par ailleurs, en accord avec le même rationnel, quand l'adversaire déclare une ouverture faible au niveau 3 ou un fit en mineure au niveau 3, il serait dangereux de vouloir jouer à Sans-Atout contre eux car il est théoriquement impossible d'arrêter leur couleur d'où L'INTÉRÊT D'UTILISER UNE ENCHÈRE TRÈS OFFENSIVE pour **contrebalancer** particulièrement l'ouverture faible des opposants. Il existerait théoriquement une autre signification offensive possible pour la surenchère d'ouverture à 3 SA dans ce contexte (soit la signification Inusitée) mais c'est la signification de main faible en mineure qu'il faut prioriser, même s'il n'y a pas d'évidence de saut d'enchères.

Par contre, s'il y a déclaration de FIT AU NIVEAU 3 EN MAJEURE OU RÉPONSE À 2 SA par le répondant adverse, la surenchère d'ouverture à 3 SA, dans ces contextes, prend la signification “habituelle” d'une surenchère à **Sans-Atout Inusité** (V. au point suivant).

Avant, de regarder des exemples de situations d'enchères décrivant un contexte de surenchère d'ouverture à 3 SA faible, il est de mise d'examiner d'abord les DEUX SEULES situations d'enchères où il est possible de rencontrer le contexte d'OUVERTURE FORTE À 3 SA.

<b>Ex. 1.9.3:2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>a)</b>	<b>PASSE</b>	Passe	<b>3 SA</b>	...
<b>b)</b>	Passe	<b>PASSE</b>	Passe	<b>3 SA</b>

Ces deux situations d'enchères sont les seules où l'on peut retrouver les contextes : «*Passe-Passe*» et «*Passe-Passe-Passe*». Ces deux contextes décrivent une **MAIN FORTE** d'ouverture Standard à 3 SA.

En dehors de ces contextes, la déclaration d'ouverture à 3 SA à **saut** signifie toujours et uniquement une **MAIN FAIBLE**.

Regardons quelques exemples des trois catégories de situations où il peut y avoir **SURENCHÈRE D'OUVERTURE FAIBLE À 3 SA**.

### **1.9.3.3 LES ADVERSAIRES ONT OUVERT LES ENCHÈRES ET LE PARTENAIRE N'A PAS DÉCLARÉ OU A PASSÉ EN ENTRÉE DE JEU**

<b>Ex. 1.9.3:3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>a)</b>	1 Pi	<b>3 SA</b>	...	...
<b>a)'</b>	Passe	1 Pi	<b>3 SA</b>	...
<b>b)</b>	2 Co	<b>3 SA</b>	...	...
<b>b)'</b>	Passe	2 Co	<b>3 SA</b>	...

### 1.9 Ouverture et surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4

---

<b>c)</b>	3 Pi	<b>3 SA</b>	...	...
<b>c)'</b>	Passe	3 Pi	<b>3 SA</b>	...
<b>d)</b>	3 Tr	<b>3 SA</b>	...	...
<b>d)'</b>	Passe	3 Tr	<b>3 SA</b>	...

Dans les exemples **a)** et **a)'**, il y a un double saut ce qui signifie clairement qu'il s'agit d'une surenchère d'ouverture faible à 3 SA. Une déclaration à 2 SA à saut dans ce contexte par le joueur #2 affirmerait une surenchère à Sans-Atout Inusité (V. au point suivant).

Dans les exemples **b)** et **b)'**, il y a un saut d'enchères au niveau 3 qui démontre bien l'intention du joueur #2 d'annoncer une main faible en mineure. Une surenchère d'ouverture à 2 SA *sans saut* dans ce contexte correspondrait à une surenchère d'ouverture à Sans-Atout *naturel* et non Inusité car l'ouverture adverse est faible (ceci est expliqué au point suivant). De plus, vous apprendrez au point **1.11** que la surenchère d'ouverture à Sans-Atout se fait toujours au niveau le plus économique (SANS SAUT) et ne peut **jamais** dépasser le niveau **2**. Ce dernier critère fait en sorte qu'il ne peut y avoir d'ambiguïté entre cette *surenchère* et la surenchère d'ouverture à 3 SA faible.

Les exemples **c)**, **c)'**, **d)** et **d)'** correspondent à la seule véritable exception où il peut y avoir une **surenchère d'ouverture faible à 3 SA sans saut** d'enchères. Il serait tout aussi plausible de statuer que la surenchère à 3 SA sur une ouverture faible au niveau 3 affirme une surenchère à Sans-Atout Inusité ou à Sans-Atout naturel (Standard) mais je vous conseille d'utiliser la signification de surenchère faible à 3 SA pour une bonne raison. Il y a beaucoup de joueurs qui surutilisent volontairement les ouvertures faibles pour obstruer les enchères et c'est la surenchère d'ouverture faible à 3 SA qui constitue la meilleure contre-attaque contre ce type d'approche par rapport à la surenchère à Sans-Atout Inusité ou à Sans-Atout Standard.

Comme vous pouvez le constater dans les exemples **a)'**, **b)'**, **c)'** et **d)'**, le partenaire a Passé en entrée de jeu mais cela ne modifie pas le contexte pour

une surenchère d'ouverture à 3 SA faible par le deuxième coéquipier tout simplement parce qu'il n'existe pas de surenchère d'ouverture à 3 SA fort. Par ailleurs, un 3 SA faible possède la même signification qu'il soit déclaré en ouverture des enchères ou en surenchère d'ouverture.

#### 1.9.3.4 LE PARTENAIRE ET LE RÉPONDANT ADVERSE ONT PASSÉ APRÈS L'OUVERTURE

Ex. 1.9.3:4	1	2	3	4
a)	1 Pi	<b>Passe</b>	Passe	<b>3 SA</b>
b)	1 Tr	<b>Passe</b>	Passe	<b>3 SA</b>
c)	2 Co	<b>Passe</b>	Passe	<b>3 SA</b>
d)	3 Pi	<b>Passe</b>	Passe	<b>3 SA</b>
e)	3 Tr	<b>Passe</b>	Passe	<b>3 SA</b>

La déclaration à 3 SA est techniquement une surenchère d'ouverture. Il ne peut donc s'agir d'une description pour une main forte car il n'y a pas de 3 SA fort possible en situation de surenchère d'ouverture. Les exemples **a)**, **b)** et **c)** démontrent un saut d'enchères, il s'agit donc d'un 3 SA faible. Les exemples **d)** et **e)** montre une SURENCHÈRE D'OUVERTURE À 3 SA SANS SAUT mais après une ouverture faible adverse, il s'agit donc encore d'un **3 SA faible** parce qu'il faut *contre-attaquer une contre-attaque*; les significations de surenchère Inusitée ou à Sans-Atout sont mises de côté vu leur moindre compétitivité dans ce contexte.

La catégorie suivante de situations correspond à toutes fins pratiques à cette catégorie.

**1.9.3.5 LE PARTENAIRE A PASSÉ APRÈS OUVERTURE ADVERSE ET IL Y A FIT  
CHEZ L'ÉQUIPE ADVERSE**

<b>Ex. 1.9.3:5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>a)</b>	1 Co	<b>Passe</b>	2 Co	<b>3 SA</b>
<b>b)</b>	1 Tr	<b>Passe</b>	2 Tr	<b>3 SA</b>
<b>c)</b>	1 Ca	<b>Passe</b>	3 Ca	<b>3 SA</b>
<b>d)</b>	1 Co	<b>Passe</b>	3 Co	<b>3 SA!</b>
<b>e)</b>	2 Pi	<b>Passe</b>	3 Pi	<b>3 SA!</b>
<b>f)</b>	1 Ca	<b>Passe</b>	2 Ca	<b>2 SA!!</b>
<b>g)</b>	2 Ca <sup>Flannery</sup>	<b>Passe</b>	3 Ca	<b>3 SA!!</b>

Dans les deux premiers exemples, le soutien du joueur adverse se situe au niveau 2, il est donc possible de faire un saut pour la surenchère d'ouverture à 3 SA afin de signifier qu'il s'agit bien d'une main faible en mineure. Le niveau 2 est réservé pour la surenchère d'ouverture à Sans-Atout Inusité et à Sans-Atout (17 points et plus), il n'est donc pas question d'annoncer un 3 SA faible au niveau 2!

Dans l'exemple **c)**, le saut d'enchères est impossible au niveau 3 mais le fit est en mineure. Donc, cette surenchère d'ouverture à 3 SA ne peut correspondre à une surenchère à Sans-Atout Inusité car ce type de déclaration s'adresse, par définition, aux deux couleurs mineures. De plus, selon les enchères, les adversaires affirment posséder au minimum 20 points d'Honneurs; il serait très téméraire de vouloir jouer à Sans-Atout car il est pratiquement impossible de bien arrêter la couleur adverse. **Logiquement**, il ne subsiste qu'une seule interprétation possible pour cette surenchère à 3 SA soit celle d'UNE MAIN FAIBLE DANS L'AUTRE MINEURE; il n'y a pas d'évidence saut mais il ne s'agit pas à proprement parler d'une exception comme c'est le cas lorsqu'il y a ouverture faible au niveau 3 par les opposants.

Dans l'exemple **d)**, **e)** et **g)**, c'est le contexte d'un FIT EN MAJEURE avec une surenchère sans saut à 3 SA; cette situation d'enchères correspond à un des contextes spécifiques pour la surenchère à **Sans-Atout Inusité** : «*Toute situation de surenchère d'ouverture à SA où il y a un fit déclaré en majeure est inusitée*» (V. au point suivant, **1.10**). Il est donc interdit pour le défenseur de décrire une main faible en mineure dans ce contexte mais, si tel était le besoin, ce dernier pourrait tout simplement déclarer au niveau 4 la couleur mineure qu'il possède et le partenaire comprendrait qu'il ne peut s'agir que d'une main avec un long et fort atout dont le pointage peut être faible ou régulier.

L'exemple **f)** montre une surenchère d'ouverture sans saut au niveau 2 après un FIT EN MINEURE. Si le joueur #4 avait voulu décrire une main faible en mineure, il aurait déclaré sa surenchère d'ouverture à Sans-Atout au niveau 3 évidemment. Il est facile à concevoir qu'il est inutile «d'économiser de l'espace» quand cela peut créer de la confusion. Pour votre information, dans ce cas-ci, l'enchère annoncée par le joueur #4 affirme une surenchère d'ouverture (*RÉOUVERTURE*) à Sans-Atout Standard, soit une main balancée de 17 points ou plus (vous allez voir cela bientôt au point **1.11.2**).

Voici maintenant le temps de définir la signification d'un 3 SA faible.

### **PRINCIPE 1.9.3:3 DÉFINITION D'UN 3 SA FAIBLE EN OUVERTURE OU EN SURENCHÈRE D'OUVERTURE**

**L'ouvreur (ou le défenseur-ouvreur) qui déclare un 3 SA faible affirme posséder :**

- **7 levées immédiates en couleur mineure, ce qui oblige la possession d'au moins : l'As, le Roi et la Dame avec au moins quatre supplémentaires cartes dans cette suite,**
- **entre 12 et 14 points HL,**
- **aucune entrée valable (levée sûre) dans les autres couleurs,**
- **la distribution peut être très débalancée ou semi-balancée (donc, il n'est pas obligatoire de posséder un singleton ou une chicane),**

♣ **Dans le cas d'une SURENCHÈRE D'OUVERTURE FAIBLE À 3 SA :**

**Il est permis aussi de décrire par une 3 SA faible une main de surenchère d'ouverture faible (barrage) de niveau 4, lorsque les adversaires déclarent une *OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 3* ou un *FIT EN MINEURE AU NIVEAU 3*.**

Ce dernier critère de définition donne une plus-value à la convention 3 SA faible. En effet, cette possibilité supplémentaire de décrire un barrage en mineure au niveau 4 (en utilisant le niveau 3 en prime) permet de donner à la surenchère d'ouverture sans saut à 4 Trèfles ou 4 Carreaux, la valeur d'une véritable main de surenchère d'ouverture Standard contenant une longue couleur et **un vrai pointage de main d'ouverture**. L'emploi de la convention 3 SA faible permet donc d'améliorer indirectement une description ambiguë d'enchères ce qui peut s'avérer très utile et qui démontre bien que la stratégie visant à obstruer l'échelle des enchères peut être généralement contournée.

Il faut bien comprendre que les conditions d'ouverture et de surenchère d'ouverture faible au niveau 4 demeurent exactement les mêmes. La convention 3 SA faible prend la relève des barrages en mineure au niveau 4 **EXCLUSIVEMENT** quand les adversaires déclarent une *OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 3* ou un *FIT EN MINEURE AU NIVEAU 3* pour permettre de conserver le sens **original** de la surenchère d'ouverture sans saut (Standard) soit une longue couleur et un très bon pointage.

Si une main renferme une couleur huitième spécifiée en mineure et dépasse 13 points, il faut, comme toujours, ouvrir au niveau 1 tout simplement ou surenchérir au niveau le plus économique.

Il est primordial de posséder les trois Gros Honneurs pour ouvrir à 3 SA faible sinon il faut posséder l'As et le Roi avec au moins 7 autres cartes d'atout sans toutefois dépasser 13-14 HL. Pour être honnête avec les joueurs réguliers, on peut, strictement en position défensive, utiliser les barrages de haut niveau et le 3 SA faible avec un pointage allant jusqu'à 15-16 points d'Honneur lorsque les adversaires ont ouvert les enchères et qu'on est quasi-certain qu'on ne pourra pas décrire correctement ce type de main, soit une main avec un long atout, très distributive avec un pointage insuffisant pour gager la manche selon les règles de la défensive d'enchères.

En conclusion, il faut considérer l'enchère 3 SA faible comme une *SPÉCIALISATION* d'une ouverture faible ou d'une surenchère d'ouverture à saut (barrage) en mineure au niveau 3 ou 4.

Le système de réponse que je vous propose pour cette convention: **OUVERTURE ET SURENCHÈRE D'OUVERTURE FAIBLE À 3 SA** est spécifique et très performant; il est explicité au point **7.1.4** dans le Chapitre traitant des DÉCLARATIONS COMPÉTITIVES.

## SECTION PRATIQUE 1.9

**Ex.1.9:1** Quelle est la nature de l'enchère qui est mise en évidence dans chacune des situations suivantes ?

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>a)</b>	Passe	<b>3 Tr</b>	...	...
<b>b)</b>	Passe	Passe	<b>3 Co</b>	...
<b>c)</b>	<b>4 Pi</b>	...	...	...
<b>d)</b>	1 Pi	<b>3 Ca</b>	...	...
<b>e)</b>	1 Ca	Passe	1 Co	<b>2 Pi</b>
<b>f)</b>	Passe	1 Pi	<b>3 Ca</b>	...
<b>g)</b>	Passe	Passe	Passe	<b>2 Tr</b>
<b>h)</b>	Passe	1 Tr	<b>2 Ca</b>	...
<b>i)</b>	1 Ca	<b>2 Tr</b>	...	...
<b>j)</b>	2 Pi	<b>3 Tr</b>	...	...

**RÉPONSES :**

- a) **Ouverture faible stricte au niveau 3 :** Le partenaire n'a pas annoncé ET les enchères n'ont pas été ouvertes par les opposants.
- b) **Ouverture faible non stricte au niveau 3 :** Le partenaire a Passé. Ces deux exemples démontrent que les deux possibilités de contexte, stricte et non stricte, peuvent survenir lors d'une ouverture faible.
- c) **Ouverture faible stricte au niveau 4.**
- d) **Surenchère d'ouverture à saut (ou barrage) :** Les surenchères d'ouverture à saut, ou barrages, exigent toujours et seulement des conditions NON STRICTES. Il n'est donc pas nécessaire de mentionner le qualificatif "non strict" lorsque l'on utilise le terme surenchère d'ouverture à saut ou surenchère d'ouverture faible car cela équivaut à un pléonasme.
- e) **Surenchère d'ouverture faible (à saut ou barrage) au niveau 2 :** C'est le contexte d'ouverture faible non stricte bien entendu.
- f) **Surenchère d'ouverture faible (à saut ou barrage) au niveau 3 :** C'est le contexte d'ouverture faible non stricte bien entendu.
- g) **Ouverture forte :** L'ouverture des enchères par l'annonce 2 Trèfles constitue un contexte RÉSERVÉ et ne peut être utilisée pour faire une ouverture faible au niveau 2 à Trèfle que ce soit dans un contexte strict ou non strict.
- h) **Surenchère d'ouverture à la Flannery :** Il y a un saut d'enchères à 2 Carreaux mais le barrage et l'ouverture à 2 Carreaux sont des contextes RÉSERVÉS pour la déclaration à la Flannery qui peut donc être faite en situation d'ouverture ou situation de surenchère d'ouverture.
- i) **Surenchère d'ouverture au niveau 2 :** Il n'y a pas de saut d'enchères et cela ne peut correspondre au contexte d'ouverture forte; il s'agit tout simplement d'une surenchère d'ouverture Standard au niveau 2, au premier tour, qui exige au minimum une couleur robuste à cinq cartes et 13 à 17 points.

- j) **Surenchère d'ouverture au niveau 3** : Il n'y a pas de saut d'enchères, il s'agit tout simplement d'une surenchère d'ouverture Standard au niveau 3 qui exige au minimum une couleur robuste à six cartes et 13 à 17 points.

**Ex.1.9:2 S'agit-il d'une MAIN FAIBLE en ouverture/surenchère d'ouverture ?**

	1	2	3	4
a)	Passe	1 Tr	<b>2 Co</b>	...
b)	3 Ca	<b>3 Pi</b>	...	...
c)	Passe	1 Ca	<b>3 SA</b>	...
d)	Passe	Passe	<b>3 SA</b>	...
e)	<b>3 SA</b>	...	...	...
f)	Passe	<b>3 SA</b>	...	...
g)	Passe	2 Pi	<b>3 SA</b>	...
h)	Passe	Passe	Passe	<b>3 SA</b>
i)	3 Pi	<b>3 SA</b>	...	...
j)	3 Pi	<b>4 Ca</b>	...	...
k)	1 Co	Passe	3 Co	<b>3 SA</b>
l)	1 Tr	Passe	3 Tr	<b>3 SA</b>
m)	2 Co	Passe	3 Co	<b>3 SA</b>

**RÉPONSES :**

- a) **Oui :** C'est une surenchère d'ouverture à saut ou 2 *faible*.
- b) **Non :** C'est une surenchère d'ouverture sans saut, donc cela affirme une bonne couleur et un pointage d'ouverture entre 13 et 17 points.
- c) **Oui :** C'est un 3 SA faible parce qu'il y a eu ouverture des enchères par les adversaires; il n'est pas permis de faire une surenchère d'ouverture forte à 3 SA.
- d) **Non :** C'est une ouverture forte à 3 SA parce que le partenaire a Passé ET que les enchères n'ont pas été ouvertes.
- e) **Oui :** C'est la première situation d'enchères pour le contexte d'ouverture faible à 3 SA.
- f) **Oui :** C'est la seule autre situation d'enchères où il est possible de retrouver un contexte d'ouverture faible à 3 SA.
- g) **Oui :** Le partenaire a Passé mais les adversaires ont ouvert les enchères (par un 2 faible); de plus, il y a une évidence de saut d'enchères qui permet de distinguer sans l'ombre d'un doute la surenchère d'ouverture faible à 3 SA de la surenchère à Sans-Atout Inusité.
- h) **Non :** Le partenaire a Passé ET les enchères ne sont pas ouvertes, il s'agit bien d'une ouverture forte à 3 SA.
- i) **Oui :** C'est un 3 SA faible même s'il n'y a pas d'évidence de saut d'enchères, c'est l'exception; il ne s'agit donc pas d'une surenchère à Sans-Atout Inusité.
- j) **Non :** Ce ne peut être un barrage quand la convention 3 SA faible est en vigueur, le “**non emploi**” de cette convention confirme que l'enchère 4 Carreaux n'est pas une main faible mais belle et bien une surenchère d'ouverture sans saut qui affirme une belle couleur et un bon pointage.

- k) Non :** Le contexte d'une surenchère à Sans-Atout lorsqu'il y a FIT EN MAJEURE chez les opposants constitue l'un des cinq contextes spécifiques pour une enchère à Sans-Atout Inusité.
- l) Oui :** Par défaut, cela constitue un contexte pour une surenchère à 3 SA faible même s'il n'y a pas d'évidence de saut d'enchères. Ce ne peut pas être une situation Inusitée car les adversaires ont annoncé un fit en mineure, ni un 3 SA fort car ce n'est pas une situation d'ouverture, ni une surenchère à Sans-Atout naturel (17 points et plus) car le niveau 3 est démesurément élevé. Il ne reste plus que la signification d'une main typique d'un 3 SA faible, soit une couleur au moins septième dans l'autre mineure, dans ce cas-ci à Carreau, avec les 3 GH et environ 13 points.
- m) Non :** C'est une surenchère Inusitée car le répondant adverse a donné un soutien (fit) en majeure à l'ouverture faible de son déclarant.

**Ex. 1.9:3** Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous selon le contexte des enchères suivant si votre équipe a l'avantage de la vulnérabilité ?

	1	2	3	4	
	Passe	Vous	...	...	
<b>a)</b>	D 10 2 A D 8 7 6 5 4 8 10 3	<b>b)</b>	R 10 2 A D 10 9 7 5 4 8 10 3	<b>c)</b>	V 10 2 A D 10 9 7 5 4 D V 3
<b>d)</b>	D 10 A 9 8 7 6 5 4 3 8 10 3	<b>e)</b>	R 10 2 R 10 9 7 5 4 3 2 8 10	<b>f)</b>	10 8 2 R D 10 9 7 5 4 A 5 3

**RÉPONSES :**

- a) **3 Cœurs :** Cette main contient 11 points dont 6 PH non perdants et une couleur septième spécifiée, la règle 2-3-4 est respectée (5 levées gagnantes + 4 levées probables = 9 levées totales - LIVRE = niveau 3); de plus, elle rencontre les exigences pour une ouverture faible stricte.
- b) **3 Cœurs :** Il y a maintenant 12 points donc 9 PH non perdants et 6 levées gagnantes, c'est une des meilleures mains qui soit pour une ouverture faible stricte au niveau 3.
- c) **1 Cœur :** Il y a 13 points (10 PH + 3 PL) et la couleur est spécifiée à 7 cartes, il faut avertir le partenaire que vous possédez des valeurs même si elles sont minimales et perdantes. C'est une grave erreur, quand les exigences de base sont satisfaites, DE SOUSTRAIRE LES POINTS PERDANTS LORS DE L'ÉVALUATION POUR L'OUVERTURE STANDARD, c'est-à-dire au premier tour sans saut.
- d) **2 Cœurs ou Passe :** Cette main détient 6 PH et 4 PL et une suite septième équivalente et elle respecte les exigences strictes d'une ouverture faible; il n'y a que **4 PH** non perdants mais les 5 levées gagnantes + les 4 levées probables *AUTORISERAIENT* une ouverture faible au niveau **3**. Si l'on *Passe* au premier tour à cause de la carence de 2 PH non perdants, il faudrait le faire aussi au deuxième tour car cette main ne peut se qualifier pour un surenchère de deuxième tour (il faut alors, non pas 6, mais au moins 10 points non perdants). Cependant, si le partenaire ne déclare pas et que les enchères adverses demeurent à un niveau bas, il sera alors possible de déclarer au troisième tour comme réveil des enchères. En conclusion, cette main est quelque peu litigieuse mais **LA RÈGLE 2-3-4 ENCOURAGE** à décrire cette main. Mon opinion va pour une déclaration **au premier tour au niveau 2**; ainsi, annoncer une ouverture faible au niveau 2 ne cause pas de mensonge comme l'aurait fait une surenchère de deuxième tour tout en permettant d'utiliser un système de réponse plus performant.

**Il ne faut pas hésiter à utiliser l'OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 2 à la place d'un niveau plus élevé que permis par la RÈGLE 2-3-4 ET LA LONGUEUR DE L'ATOUT si la main est "limite" sur le plan du pointage (l'atout étant nécessairement "troué"); en continuant évidemment de respecter les critères d'exigences strictes s'ils sont présents.**

- e) **3 Cœurs** : Il y a une couleur septième équivalente avec 6 PH non perdants, 6 levées à l'atout et 1 à Pique), cette main est tout à fait dans les normes pour une ouverture faible stricte au niveau 3. Attention ! Ici le niveau 4 serait permis ( $5+1 + 4 - 6 = 4$ ) mais **IL NE FAUT PAS DÉPASSER LE NIVEAU PERMIS PAR LA LONGUEUR DE LA SUITE même si** la règle 2-3-4 agrée un niveau plus élevé que celui autorisé par la longueur de cette suite, sinon le partenaire surestimera le nombre de cartes d'atout.
- f) **1 Cœur** : Cette main possède bien un couleur spécifiée septième avec 6 levées gagnantes et 12 points mais elle contient une composante "défensive" c'est-à-dire un As en dehors de l'atout. Cette main ne rencontre donc pas les exigences d'une ouverture faible stricte mais le pointage est suffisant pour une ouverture Standard qui doit se faire évidemment au premier tour des enchères.

**Ex. 1.9:4** Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous si le contexte des enchères est le suivant et que la vulnérabilité est égale entre les deux équipes ?

	1	2	3	4	
Vous	...	...	...	...	
a)	10 8 6 R D 10 7 6 5 2 D 7 2 ---	b)	10 8 6 2 9 A R V 8 6 4 3 6	c)	V 10 2 9 A R V 8 6 4 3 6 5
d)	D 10 8 A 9 8 7 6 5 4 3 3 10	e)	R 10 2 7 8 R 10 9 7 5 4 3 2	f)	10 8 2 8 6 A R D 10 9 7 5 4

**RÉPONSES :**

- a) **2 Cœurs :** Il y a une couleur septième spécifiée, 7 PH dont 5 non perdants et une Dame à demi perdante, et 5 levées gagnantes. Selon la règle 2-3-4,  $(5 + 3 - LIVRE = 2)$ , cette main a juste ce qu'il faut pour une ouverture faible stricte de niveau 2. Il n'y a aucun problème à déclarer un 2 faible avec une main "trop" offensive. Par contre, il est **déconseillé** DE S'ENGAGER À UN NIVEAU SUPÉRIEUR quand la règle 2-3-4 confirme que le niveau de risques est trop élevé. De plus, le système de réponse à un 2 faible est beaucoup plus performant, il faut donc utiliser le niveau 3 ou 4 seulement lorsque recommandé par la règle 2-3-4 et la longueur de la suite.
- b) **Passé :** Il y a bien une couleur spécifiée septième, 8 PH non perdants et 6 levées gagnantes. Mais une telle main peut seulement se qualifier, au premier tour, pour une ouverture faible non stricte de niveau 3 à cause de la présence d'une couleur quatrième en majeure (même si elle est faible). Cependant, au deuxième tour, il sera possible de décrire exactement cette main en annonçant une SURENCHÈRE D'OUVERTURE AU NIVEAU 2 À SAUT APRÈS UN PASSE D'EMBLÉE, ou au niveau 3 à saut si nécessaire.
- c) **3 Carreaux :** Il y a 12 points (9 PH et 3 PL) dans cette main et tous les critères sont présents pour une ouverture faible stricte au niveau 3, IL FAUT PRÉFÉRER L'ANNONCE D'UNE MAIN FAIBLE à l'ouverture Standard à 1 Carreau qui serait aussi permise cependant. C'est tout à fait différent lorsqu'il y a **10 PH**, il faut prioriser alors l'ouverture Standard dès qu'il y a 2 PL; il est cependant **acceptable** d'annoncer un 2 faible **non stricte** avec 10 PH et 2 PL.
- d) **2 Cœurs :** Il y a une couleur septième équivalente, 4 PH non perdants et une Dame à demi perdante. Cette main contient à la limite les 6 points d'Honneurs non perdants requis mais la règle 2-3-4 confirme que c'est le niveau 2 qui est RÉALISTE (5 levées gagnantes + 3 levées probables - LIVRE). Il faut alors ouvrir les enchères au niveau **2** et non au niveau 3 car c'est moins risqué et, surtout, il est beaucoup plus intéressant pour le partenaire de répondre à cette enchère grâce au système de réponse que je vous propose au point **7.1.1**.

- e) **3 Trèfles** : Avec cette couleur septième équivalente il y a 6 PH non perdants et 6 levées gagnantes; la règle 2-3-4 confirme donc que le niveau 3 est réaliste. Cela est tant mieux car l'enchère d'ouverture à 2 Trèfles est réservée pour les mains fortes.
- f) **1 Trèfle** : La couleur à Trèfle est spécifiée et septième, il y a 9 PH tous non perdants; la règle 2-3-4 autoriserait le niveau 3 mais le contexte exige des conditions d'ouverture faible STRICTE; il est permis d'ouvrir tout simplement à 1 Trèfle à cause du pointage total de 12 points et de la couleur spécifiée.

**Ex. 1.9:5** Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous si le contexte des enchères est le suivant et que la vulnérabilité vous désavantage ?

1	2	3	4
Passe	Passe	<b>Vous</b>	...

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <p>a) 10 8 6<br/>R D 10 7 6 5 2<br/>D 7 2<br/>---</p> | <p>b) 10 8 6 2<br/>A R V 8 6 4 3<br/>9<br/>6</p>  | <p>c) V 10 2<br/>9<br/>A R V 8 6 4 3<br/>6 5</p>  |
| <p>d) D 10 8<br/>A 9 8 7 6 5 4 3<br/>3<br/>10</p>     | <p>e) R 10 2<br/>7<br/>8<br/>R 10 9 7 5 4 3 2</p> | <p>f) 10 8<br/>8 6<br/>A<br/>R D 10 9 7 5 4 2</p> |

**RÉPONSES :**

- a) **Passé :** Il y a une couleur septième spécifiée, 7 PH dont 5 non perdants et une Dame à demi perdante, et 5 levées gagnantes; la règle 2-3-4,  $(5 + 2 - LIVRE = 1)$ , déconseille toute ouverture faible à cause du désavantage de vulnérabilité. Dans ces cas, il vaut mieux Passer *en entrée de jeu* et déclarer une SURENCHÈRE DE DEUXIÈME TOUR À 2 CŒUR AVEC SAUT si possible, sinon sans saut.
- b) **2 Cœurs :** Il y a une couleur spécifiée septième, 8 PH non perdants et 6 levées gagnantes; le contexte des enchères permet une ouverture faible NON STRICTE (le partenaire a Passé) et la règle 2-3-4 précise que le niveau 2 est réaliste  $(6 + 2 - LIVRE = 2)$ .
- c) **1 Carreau :** Il y a 12 points dans cette main avec une belle couleur septième spécifiée mais la règle 2-3-4 autorise le niveau 2 seulement. Comme l'enchère 2 Carreaux en ouverture est RÉSERVÉE pour la déclaration à la Flannery, il faut alors tout simplement annoncer une ouverture des enchères au niveau 1 à cause de pointage de 12 points et de la couleur spécifiée.
- d) **Passé :** Il y a une couleur septième équivalente, 4 PH non perdants et une Dame à demi perdante; cette main contient à la limite les 6 points d'Honneurs non perdants requis et la règle 2-3-4 confirme que le niveau 2 est **non réaliste**  $(5 \text{ levées gagnantes} + 2 \text{ levées probables} - LIVRE = 1)$ ; il faut Passer au premier tour et éventuellement au deuxième tour si votre partenaire n'entre pas dans les enchères.
- e) **Passé :** Avec cette couleur septième équivalente il y a 6 PH non perdants et 6 levées gagnantes; la règle 2-3-4 conseille le niveau 2 mais l'enchère d'OUVERTURE À 2 TRÈFLES EST RÉSERVÉE POUR LES MAINS FORTES; il faut donc Passer.
- f) **1 Trèfles ou 3 Trèfles :** Cette main contient 13 points  $(9 \text{ PH} + 4 \text{ PL})$ , une couleur à Trèfle huitième spécifiée et il y a 9 PH tous non perdants; la règle 2-3-4 autorise effectivement le niveau 3  $(7 + 2 - LIVRE = 3)$  et le contexte exige simplement des conditions d'ouverture faible NON STRICTE. Si la couleur d'atout était une majeure, il serait *obligatoire* d'ouvrir au niveau 1 à la couleur pour éviter de perdre une manche mais, comme il

s'agit d'une suite huitième spécifiée en **mineure** et que le **partenaire a Passé**, il est **acceptable** d'opter pour l'ouverture faible de niveau 3 mais UNE OUVERTURE STANDARD AU NIVEAU 1 SERAIT PRÉFÉRABLE (*c'est ce que la "norme" recommande*) car on ne sait jamais si le partenaire peut posséder une main exceptionnelle même avec moins de 13 points qui pourrait donner des contrats de chelems; il ne faut pas oublier que LES RÉPONSES À UNE OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 3 OU 4 SONT PLUS ALÉATOIRES.

**Ex. 1.9:6** Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous si le contexte des enchères est le suivant et que la vulnérabilité est identique ?

	1	2	3	4	
	Passe	1 Pi	<b>Vous</b>	...	
<b>a)</b>	10 8 6 2 D 2 A R D 9 7 5 3	<b>b)</b>	8 6 2 3 9 5 A R V 10 9 8 7	<b>c)</b>	10 9 2 --- A R D 9 8 6 4 3 6 5
<b>d)</b>	D 10 R A R D 10 9 6 4 10 9 7	<b>e)</b>	R 10 9 7 --- R 10 9 7 6 5 4 3 2	<b>f)</b>	10 8 8 6 10 8 A R D 10 9 7 5

**RÉPONSES :**

- a) 3 SA :** Le partenaire a Passé mais les adversaires ont ouvert les enchères, c'est donc le contexte d'une ouverture à 3 SA faible qui est en vigueur; la main possède 14 points dont 11 PH, c'est le pointage maximum qu'il est permis d'avoir, sinon il faudrait faire une surenchère d'ouverture Standard à 2 Trèfles.

- b) **3 Trèfles:** La couleur septième a un “trou” au niveau de la Dame, il est donc interdit de déclarer un 3 SA faible; il faudrait la possession de neuf cartes pour être presque certain de ne pas se faire arrêter la couleur advenant que le contrat demeure à Sans-Atout car la main ne contient pas d'autre prise de main. La règle 2-3-4 ( $6 + 3 - 6 = 3$ ) fixe le niveau 3 comme acceptable pour une ouverture faible et la possession d'une couleur septième spécifiée en autorise l'annonce.
- c) **3 SA :** La couleur possède au moins une couleur septième avec A,R,D en mineure et pas plus de 14 points et le contexte permet de déclarer une surenchère d'ouverture faible à 3 SA. Cette déclaration donne une description extrêmement précise de cette main qui serait décrite **à tort** par plusieurs par une surenchère d'ouverture à saut à 4 Carreaux ce qui ferait croire à un pointage de main faible. La convention 3 SA faible avec son système de réponse spécifique est la seule description qui peut exploiter efficacement le potentiel de cette main; une MANCHE OU UN CHELEM À SANS-ATOUT OU EN MINEURE est possible même si le répondant ne possède pas une main avec un pointage élevé.
- d) **2 Carreaux :** Cette main recèle 17 points, il faut déclarer une surenchère d'ouverture à la couleur sans saut pour décrire cette main d'ouverture de catégorie minimale (il y a 5 points perdants, ce qui empêche de bonifier cette main en situation défensive, dans lequel cas il aurait fallu alors déclarer un Contre d'appel (V. 1.13).
- e) **4 Trèfles :** Il y a 6 PH non perdants parmi les 11 points HL et une couleur huitième équivalente, c'est la surenchère d'ouverture à saut au niveau 4 qui décrit le mieux cette main tout en permettant d'obtenir éventuellement une marque intéressante. **La règle 2-3-4** ( $6+1 + 3 - 6 = 4$ ) **s'accorde avec la longueur de la suite**; IL N'EST DONC PAS NÉCESSAIRE DE SE LIMITER À UN NIVEAU PLUS BAS.
- f) **3 SA :** Il est tout à fait correcte de déclarer un 3 SA faible **MALGRÉ L'ABSENCE DE SINGLETON OU DE CHICANE**. Sans cette convention, il faudrait décrire cette main en annonçant une “simple” surenchère d'ouverture sans saut au niveau 2 ce qui signifierait une couleur au moins cinquième robuste avec 13 points ou une couleur spécifiée au moins cinquième et 12 points. Une telle description serait acceptable mais **beaucoup moins compétitive**, le contrat pourrait vous échapper ou votre équipe se contenterait d'un

contrat partiel. La convention 3 SA faible n'exige pas une main très offensive parce que SON SYSTÈME DE RÉPONSE TIENT COMPTE DE CE FAIT et que la manche à Sans-Atout ne nécessite pas la possession d'une main débalancée, au contraire ! Cette convention est une des rares conventions qui gère aussi bien les deux types de distributions tant au niveau de la manche ou du chelem (à condition d'adopter le système de réponse que je lui ai associé au point 7.1.4).

**Ex. 1.9:7** Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous si le contexte des enchères est le suivant et que la vulnérabilité est identique?

1	2	3	4
Passe	Passe	3 Pi	<b>Vous</b>

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>a)</b> 10 8<br/>2 6<br/>D 2<br/>A R D 9 7 5 3</p>  | <p><b>b)</b> 8 2<br/>3<br/>A 5<br/>R V 10 9 8 7 4 2</p>      | <p><b>c)</b> A<br/>R 9<br/>A D 9 8 7 5 3<br/>9 7 4</p>    |
| <p><b>d)</b> 10<br/>7<br/>A R 10 9 6<br/>R D 9 8 7 3</p> | <p><b>e)</b> R 10 2<br/>7<br/>---<br/>R 10 9 7 6 5 4 3 2</p> | <p><b>f)</b> 10 8<br/>8 6<br/>10 8<br/>A R D 10 9 7 5</p> |

**RÉPONSES :**

- a) 3 SA :** La surenchère d'ouverture faible à 3 SA ne subit aucune interférence causée par l'ouverture faible au niveau 3 des adversaires même s'il n'y a pas d'évidence de saut; c'est la seule vraie exception où un saut d'enchères n'est pas requis pour un 3 SA faible.

- b) **3 SA** : Vous n'avez pas une main conforme pour un 3 SA faible mais, avec sa couleur septième équivalente et ses 3 petits Honneurs, cette main rencontre suffisamment bien les critères pour un barrage de niveau 3 et même 4 (surenchère d'ouverture faible non stricte). Pour s'assurer qu'on peut classer cette main pour le niveau 4 étant donné qu'il faudrait théoriquement une suite de 9 cartes et qu'on juge que les 3 petits Honneurs "compensent" pour l'absence de la carte supplémentaire, il faut bien entendu appliquer la règle la règle 2-3-4 (7 levées gagnantes + 3 levées probables - *LIVRE* = 4). Dans le contexte d'une *OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 3 par les opposants*, **IL NE FAUT PAS ANNONCER UN BARRAGE DE NIVEAU 4** mais plutôt un **3 SA faible** afin de conserver la véritable signification à la *surenchère sans saut au niveau 4 en mineure*, soit celle d'une main de surenchère d'ouverture Standard (pointage de 13 à 17 points) avec une belle couleur pour le niveau exigé.
- c) **4 Carreaux** : Parce que la convention 3 SA faible est en vigueur en permanence, votre partenaire saura toujours avec **CERTITUDE** qu'une *SURENCHÈRE D'OUVERTURE SANS SAUT (STANDARD) EN MINEURE AU NIVEAU 4* décrit **réellement** une telle main et **NON** une surenchère d'ouverture faible (barrage) de niveau 4.
- d) **Passé** : Cette main de 15 points avec au moins deux couleurs cinquièmes spécifiées en mineure se prêterait parfaitement pour une surenchère d'ouverture à Sans-Atout Inusité mais la déclaration "3 SA" dans le contexte d'une *OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 3 PAR LES OPPOSANTS* constitue, par définition, la convention **3 SA faible**. On ne peut donc pas décrire cette main : « *Il y a toujours un côté du mur à l'ombre* » !
- e) **3 SA** : Il faut utiliser la convention 3 SA faible pour annoncer un véritable barrage de niveau 4 quand l'on se retrouve en défensive d'enchères et qu'un saut d'enchères au niveau 4 n'est pas possible à cause de l'ouverture adverse, à condition de posséder une couleur huitième spécifiée ou son équivalence et de respecter la règle 2-3-4. Ici,  $6 + 1 + 3 - 6 = 4$ .
- f) **3 SA** : Cette main est conforme pour un 3 SA faible. Le défenseur-répondant doit tenir compte du fait qu'une *SURENCHÈRE D'OUVERTURE FAIBLE À 3 SA SANS SAUT* peut aussi bien pour décrire un barrage de niveau 4 ou un véritable 3 SA faible.

Il y a donc deux contextes pour un 3 SA FAIBLE SANS SAUT, soit l'**ouverture faible au niveau 3** et un **fit en mineure au niveau 3** par les opposants; le premier contexte constitue *l'exception* et le deuxième contexte est un *choix par défaut*.

En conclusion, le but premier des ouvertures faibles n'est autre que d'éviter de "gaspiller" des mains qui renferment **ESSENTIELLEMENT UN POTENTIEL OFFENSIF** relatif à une **longue suite**. Ainsi, vous ne devez jamais déclarer d'ouverture faible dans un contexte **STRICT** si vous ne remplissez pas exactement ces exigences parce qu'il peut être coûteux de prioriser les ouvertures faibles quand il y a des indices valables qui permettent de croire qu'il existe de bonnes probabilités de faire **ÉQUIPE** avec le partenaire.